DÉCEMBRE 2022 - BULLETIN MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE PRADES DE SALARS

PRAD' ECHOS

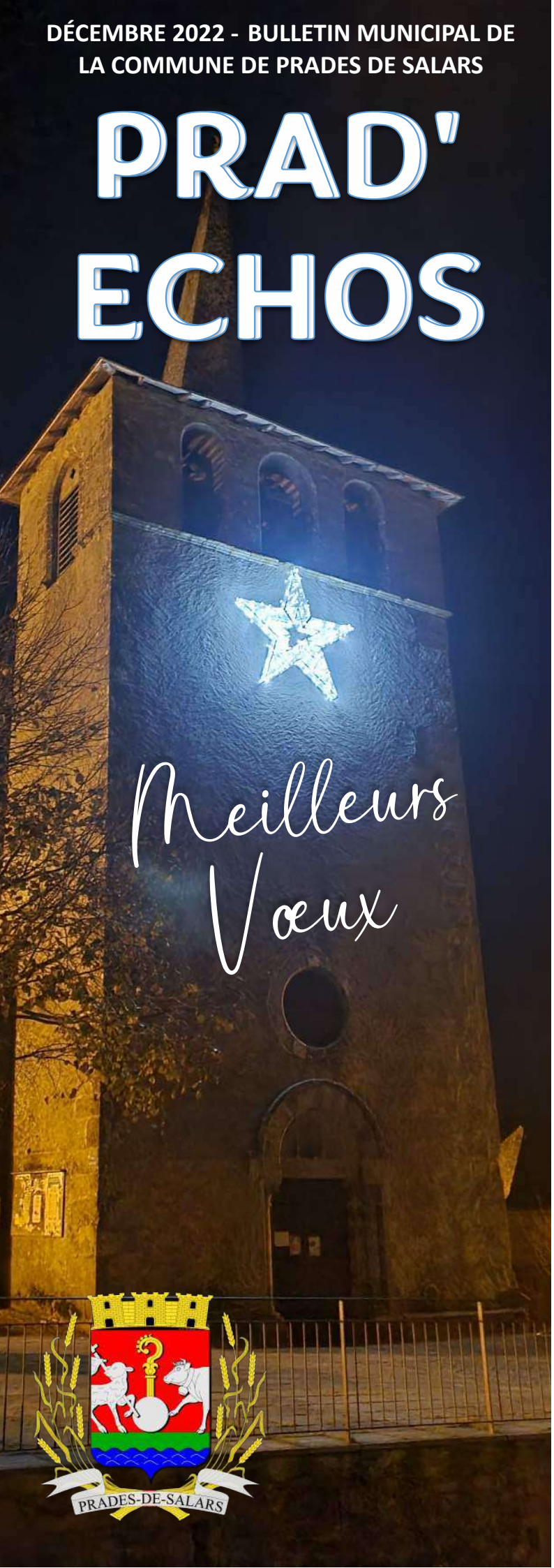

EDITO

JE ME SUIS LAISSÉ DIRE par des gens qui l'ont vécu,

Que les enfants de Boulouis allaient tous les jours à pied à l'école de Canet en passant par Bizette,

Que seules quelques familles sur la Commune avaient le téléphone et qu'il avait fallu attendre les années 1970 pour que la télévision se vulgarise,

Que l'été des bains se pratiquaient dans les ruisseaux de la commune, qui servaient aussi à fournir quelques truites pas toujours pêchées règlementairement,

Que l'hiver les sacs en plastique bourrés de paille remplaçaient les skis ou les luges perfectionnés,

Que quelques fois vingt personnes se retrouvaient pour les graoutous vers 16 h après avoir tué le cochon dans la matinée,

Qu'une équipe de quilles était championne de France,

Que le foot jouait à Prades, non, à la Brousse, non, chez Caubelou enfin, sur des terrains qui laissaient à penser que l'on jouait au foot avec un ballon de rugby,

Que le gibier vivait et mourait nombreux , cailles, lapins et lièvres agrémentaient agréablement les repas Pradols,

Que le dimanche, les bistrots se remplissaient après la messe, le café ici pour ces dames, l'apéritif ailleurs pour ces messieurs, alors que d'autres, absents à l'office finissaient leur petit déjeuner aux tripous en un troisième lieu,

Qu'il n'y avait de cesse d'organiser des fêtes tout le long de l'année,

Que toutes discussions pouvaient se terminer par des paris dont l'enjeu était un poulet sauté et qu'un de ces défi proposé avait attiré la presse régionale !

J'AI CONSTATÉ

Que les temps ont bien changé, qu'il y a le ramassage scolaire, sur des routes qui ne supportent pas le moindre trou, que la chasse se résume en une attente forcée de gros gibier, que des jeux individuels électroniques ou la télévision ont remplacés les lissous, la pêche à la main et autres distractions rurales, que la messe il n'y en a plus, donc plus rien dans le village…

Cette inactivité et le manque de contacts conduit à un individualisme et tout ce qui en découle.

JE ME SUIS LAISSÉ TRAITÉ :

De passéiste ou nostalgique, et bientôt de ringard, et c'est un peu vrai, je suis bien obligé de le constater, mais c'est parce que je n'ai pas trouvé dans les nouvelles techniques de communication l'équivalent d'un bon échange, un repas, une rencontre, une partie sportive durant laquelle présidaient l'humour ou la gouaille et où la participation n'avait d'autre but que de passer « un très bon moment » et donner un peu de bon temps aux participants.

Internet, Mails, SMS, Youtube, Facebook, WhatsApp, Iphone, Ipad, bonjour ! Amitié respect, convivialité, rire et joie ….. au revoir ! (pas adieu ...).

J'ESPÈRE

Que ces nouveaux moyens de communications très efficace dont les anciens n'osaient même pas rêver, plutôt que d'asservir et isoler leurs utilisateurs, permettront rapidement de retrouver cette ambiance rurale que nous aimions tant. J'en veux pour preuve la solidarité qui s'est concrétisée autour de la réfection de l'appartement municipal à la mairie ou lors de la coupe du monde de football. Je reste optimiste, tout n'est peut-être pas perdu à Prades !

Le Maire, J. Gardé

SECRETS DU CONSEIL MUNICIPAL :

Tarifs de Location des salles :

Barycou : gratuité, réservé aux habitants de la Commune
Salle des associations : 30 €, réservée aux habitants de la Commune
Salle des fêtes :

Exposition commerciale :	300 €
Mariage, repas de famille, soirée repas, bal :	250 €
Déjeuners, quines, concours de belote :	250 €
Vin d'honneur, réunions diverses :	100 €
Cuisine salle des fêtes seule	80 € (+ frigo et congélateur)

Ces tarifs sont appliqués à toute personne ne résidant pas à Prades. Les habitants de la Commune, leurs enfants ou leurs ascendants organisateurs bénéficient d'un tarif préférentiel ainsi que les associations dont le siège se trouve sur la Commune.
A noter : La construction de la salle des fêtes et son entretien de tous les instants sont payés avec l'argent des impôts prélevés sur les habitants. Cette mesure parait donc normale par rapport à des personnes, même de la famille, qui eux n'ont rien payé. La tricherie qui peut être mise en place lors des locations se retourne contre les habitants de la Commune.

La lumière de nuit :

Pourquoi la Commune de Prades n'éteint pas son éclairage municipal la nuit ? Alors que la plupart des communes n'ont encore rien fait à ce jour pour ce type d'économie, en 2018 le Conseil Municipal de Prades s'est doté d'un éclairage Led pour la quasi-totalité de son territoire. Proposé par une entreprise locale, ce mode d'éclairage(*) a très vite prouvé son efficacité. De 17 000€ le coût annuel est passé à 7500 €. Cette économie durant les quatre dernières années a permis de payer l'investissement (28000 € subventionné à 50%) et de réaliser une économie de 24000 €.
A ce jour, nous avons calculé l'économie que pourrait générer l'extinction des lumières municipales et avons déterminé un montant de 1000 € annuels.
Pour cette somme, nous ne prendrons pas le risque de provoquer des accidents ni d'augmenter le taux d'insécurité de la Commune.
(*) Il est géré par une horloge et un dispositif qui baisse l'intensité et donc la consommation de 50% à partir de 23 heures.

Et les économies alors ?

Economiser l'énergie pour le bien public et le portefeuille est une préoccupation qui n'a jamais quitté l'esprit des gens du Lévezou. Le Conseil Municipal n'y déroge pas. Deux choses sont à l'étude actuellement :
Un dispositif qui permettra de réguler la consommation électrique dans les lieux communs (école, stade, mairie, salle des fêtes…) qui coupera l'alimentation électrique quand ces locaux ne seront pas utilisés.
Un investissement en photovoltaïque sur les toits des futurs immeubles de la Commune qui permettra pour le moins une auto-alimentation.
Ces deux dispositions seront prises au moindre coût de réalisation.

Noël pour tous

Depuis de long mois nous passons des moments difficiles, inflation, maladie, vaccinations, confinement, difficultés d'approvisionnement pour certaines denrées indispensables à la vie (fuel, essence, bois), nous estimons que nous avons droit à quelques réjouissances en cette fin d'année. Elle devrait vous procurer encore quelques petites surprises apportées par le Père Noël et surtout nous espérons voir une ardente lumière se refléter dans les yeux de nos « petits » pour qui Noël doit rester la plus grande fête de l'année.

ECHOS AGRICOLE

La fin de l'année approche et c'est souvent le moment de faire le bilan..
Pour l'agriculture cette année aura été particulièrement exceptionnelle et éprouvante sur plusieurs points.
Tout d'abord comme tout le monde a pu le constater cet été, nous avons subi la sécheresse et la canicule a été difficile à supporter pour les hommes et les animaux. Les rendements en foin et céréales ont diminué de moitié par rapport à une année normale.
Le 2e point qui a impacté l'agriculture c'est la guerre en Ukraine avec de graves conséquences. Ce pays est un grand pays exportateur de produits agricoles mais aussi une industrie très développée.
La conséquence c'est l'augmentation du coût de l'énergie et donc de tous les approvisionnements agricoles. Le pétrole et l'électricité impactent tous les secteurs de production. Le gaz, entre en grande partie dans la fabrication des engrais dont certains ont vu leur prix quadrupler ou sont même devenus introuvables.
Avec la sécheresse plus une augmentation du coût de production, les agriculteurs ont plutôt tendance à baisser la production dont les produits augmentent.
Les conséquences pour les ménages français se font sentir à la fois sur les prix et sur la disponibilité des produits alimentaires.
Nous espérons que 2023 sera une année plus favorable pour tout le monde.

ECOLE PRIMAIRE MATERNELLE COMMUNALE

L'école de Prades n'est plus adaptée pour recevoir les élèves de maternelles : locaux vieillissants, classes de petites surface… ce qui limite le bon accueil des plus jeunes. De plus, le nombre d'écoliers augmente à chaque rentrée scolaire. Aujourd'hui, ce sont 24 élèves qui fréquentent l'école de Prades.
Le conseil municipal a donc fait le choix de l'agrandir. C'est avec le cabinet d'architecture Cartayrade que la commission école planche depuis déjà plusieurs mois sur le

projet. A ce jour les plans sont validés. Le projet est en bonne voie et le permis de construire va être déposé d'ici février.
Le nouveau bâtiment sera composé de deux grandes pièces de plain pied, d'environ 60m² chacune : 1 salle de classe et une salle de multi-activités.
Ces nouveaux locaux permettront aux enfants d'évoluer en toute sécurité et favoriseront la mise en œuvre de la pédagogie de madame Boissière, l'institutrice.
La cantine, située au rez-de-chaussée du bâtiment actuel, sera conservée.

Cette année encore, la directrice propose de nombreux projets aux élèves :
- Danse avec l'intervention d'un professeur d'une école de danse,
- Chorale avec le conservatoire de Rodez
- Ecole au cinéma, 3 séances sont prévues au cinéma de Salles Curan.
Le thème du projet pédagogique de l'année est l'alimentation. Les enfants cuisinent tous les mois pour célébrer les anniversaires. Ils ont aussi joué les apprentis boulangers lors de la semaine du goût. Pour poursuivre l'année, la maitresse souhaiterait visiter des fermes avec les élèves, y découvrir la transformation des produits, créer un espace jardinage à l'école et observer la naissance de poussins grâce à une couveuse installée dans la classe.

Enfin, pour conclure l'année 2022, les enfants participeront à une journée créative avec l'ensemble du RPI. Le Père noël y est attendu… espérons qu'ils seront tous sages…

Départ de Maria :
Vendredi 2 décembre les enfants de l'école de Prades ont dit « Au revoir » à Maria, ATSEM.
Pour cela, ils lui avaient confectionné chacun un dessin et ont partagé avec elle (et quelques parents) un petit goûter. Au son de sa guitare, tout le monde a partagé un joli moment festif !
En retour, Maria n'a pas manqué non plus d'offrir une petite attention à chacun des enfants.
Merci Maria pour les apprentissages hispaniques proposés aux élèves et bonne continuation !

VOIRIE :

L'entretien des routes a été réalisé. Comme prévu, les routes du hameau de Rayret ont été réparées. De même, les tronçons du Cammas à Courbines et de la Garrigues à la limite de la commune ont été rénovés.

Ensuite, un diagnostic de l'état des ponts de la commune a été réalisé. Plusieurs ponts sont en mauvais état, notamment le pont du ruisseau de Gaujac sur la route du Bousquet. Des réparations urgentes sont prévus sur cet ouvrage d'art en début d'année prochaine et nécessiterons la mise en place d'une interdiction de circuler aux véhicules de plus de 3,5T.

L'entrée de Prades sur la voie départementale a été considérablement modifiée à l'entière satisfaction des riverains.

LES CLOCHES DE PRADES...

Retour aux sources, une surprise ! 19 heures 30, le 14 décembre, le carillon du clocher de Prades rappelle aux habitants que l'on est dans la période de l'Avant et que traditionnellement nos ainés avaient l'habitude d'entendre Nadalet pendant les 10 jours précédent la fête de Noël. La tradition se perpétue !

ETAT CIVIL 2022 : *(registre de la commune)*

Naissances :

CARON Matélio - 11 novembre 2022
FILOÉ LAVILLE Eden - 11 septembre 2022
PUECH Maxence - 16 octobre 2022
RIGAL Gabin - 15 juin 2022

Décès :

BLACHET Philippe - 12 juillet 2022
COSTES née GAMEL Madeleine - 14 août 2022
COULON née FABRE Jeanne - 06 janvier 2022
FAGES née FAINE Thérèse - 01 août 2022
ROUASKI Mourad - 06 octobre 2022
VERDIER Charles - 9 janvier 2022

PRADCOM ECLAIR

Malgré tous les moyens modernes de communications, il est difficile de tenir informé nos concitoyens des événements de la Commune.

Le Conseil Municipal a pensé d'abord s'équiper de panneaux lumineux implantés à Prades. Cela ne résolvait pas les problèmes posés par les alentours qui ne disposeraient pas de cet affichage. D'autre part, le coût de ces panneaux est relativement élevé pour l'usage que nous voulons en faire, leur fonctionnement est très couteux et nous a dissuadé de poursuivre ce projet.

Nous allons donc diffuser des annonces (toutes sortes mais bien sûr correspondant à notre mode de vie et d'éducation) par le biais de vos portables. Il suffira pour cela de nous laisser, au secrétariat de la Mairie uniquement le numéro du portable sur lequel vous souhaitez recevoir ces informations. Il sera enregistré à la Mairie sans aucune autre indication.

Cette liste de numéros anonymes ne pourra en aucun cas « sortir » de la Mairie de Prades ou communiquée à n'importe qui. Elle sera placée sous la responsabilité directe du Maire.

Ainsi les informations diffusées normalement pourront être reprises par la Mairie ou diffusées à l'initiative du créateur. Elles devront correspondre à la charte suivante :

Diffusion à caractère général et d'utilité publique

Diffusion courte et précise

Pas de diffusion personnelle, privée ou contraire à la bienséance et aux bonnes mœurs.

Par événement, il faut entendre : annonces pouvant être diffusées grand public, état civil, fêtes, vie des associations, rencontres sportives, manifestations diverses de la commune, placées sous la responsabilité du diffuseur : maire ou secrétaire de mairie

Exemples :

Si la famille le souhaite, un bref avis de décès pourra être diffusé par ce canal d'information,

La mairie pourra diffuser systématiquement les dates et lieux des obsèques des décès de la Commune

La perte d'animaux pourra être signalée

La Mairie ne diffusera pas la vente de matériel, d'immobilier ou d'animaux.

Les réunions et toutes les manifestations festives seront systématiquement signalées si elles sont connus de la Mairie…

Si vous souhaitez l'information, laissez auprès du secrétariat de la Mairie votre seul numéro de portable ou inscrivez vous sur le site internet de la Mairie : www.pradesdesalars.fr

Le Maire, les Conseillers Municipaux et le Personnel Municipal vous souhaite que la nouvelle année vous apporte santé, bonheur et joie.

Et vous convie au traditionnel vœux du 1er de l'an le Dimanche 8 janvier 2023 à 11h30 à la salle des fêtes.

LES UKRAINIENS …OU AUTRES

« Et si nous réparions l'appartement de la Mairie pour le mettre à disposition de ces familles qui partent de l'Ukraine ? »

Posée au cours d'un Conseil Municipal, cette question a très vite trouvé réponse : « La Mairie fournit les matériaux, nous ferons appel à des gens du village et ferons les réparations ».

Quelques semaines ont suffi pour remettre cet appartement en état et le rendre tout à fait convenable. Un appel aux dons a été fait dans la commune et ce lieu a été très correctement meublé. Tous les vendeurs de matériaux ont joué le jeu et ont consenti à des rabais importants quand encore ils n'ont pas fait cadeau de certaines matières. De cette manière l'investissement réalisé n'atteindra pas 2% du budget communal.

Nous avons accueilli deux familles. La première famille est repartie en Ukraine non sans déchirement car certains de ses membres voulaient rester en France. Nous avons toujours contact avec la maman qui, malgré des difficultés garde bon moral : « nous avons quelques problèmes avec l'électricité, mais nous allons nous en sortir ! ».

La deuxième famille formée de quatre personnes : la maman et trois enfants sont bien installés et nouent avec la population de bons rapports. Les trois enfants ont grossi les rangs de l'école de Canet.

Au-delà de l'amabilité qui préside à nos rapports avec ces deux familles, nous ne pouvons ignorer le désarroi qui les habite. La première n'a pu se résoudre à laisser leur papa ou conjoint seul en Ukraine. L'anxiété des nouveaux arrivants est palpable et nous devons essayer de leur amener un minimum de réconfort.

Au-delà de l'aspect « humain » que revêt l'accueil de gens en difficulté, nous souhaitons souligner le côté solidarité qui a joué à fond dans la préparation de l'appartement.

Initialement prévu comme local d'archives de la Mairie, il est devenu un lieu de vie de bonne qualité et a surpris toutes les personnes ruthénoises venues « contrôler » le local mis à disposition des réfugiés. Près de 70 personnes sont venues travailler quelques journées, quelques semaines voire mois à cet aménagement. Ils ont donné ce dont ils étaient capables avec beaucoup de bonne volonté, mais aussi, il faut le souligner, avec beaucoup de talent (…ou de maladresse parfois, ils se reconnaitrons). Une très bonne ambiance a présidé à ces deux mois de travaux.

Merci encore à tous et félicitations aux maitres d'œuvre !

MAIRIE DE PRADES DE SALARS
5 Avenue de la Sauveté
12290 PRADES DE SALARS

Tél. 05.65.46.83.90
E-mail : mairie-pradesdesalars@wanadoo.fr

Horaires d'ouverture :
Mardi : 14h à 16h
Jeudi et Vendredi : 8h30 à 12h